



Commerçant et service à la personne

Vous êtes commerçant ou prestataire de services aux particuliers, le service Développement du Commerce de la CCI de l'Ain vous accompagne dans ces différentes missions :

- **Accompagner, sensibiliser et former les commerçants et les prestataires de services aux particuliers**
dans la gestion au quotidien et pour le développement de leur entreprise
- **Favoriser le développement du commerce de centre-ville et village en soutenant les unions commerciales**
- **Assurer l'interface avec les collectivités territoriales et les pouvoirs publics**
pour que les entreprises puissent se développer dans les meilleures conditions
- **Offrir des services pour les entreprises touristiques (cafés, hôtels, restaurants)**
en leur proposant des actions spécifiques en lien avec leur activité

Pour toute question sur le développement de votre commerce, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services : commerce@ain.cci.fr

-
-
- |
-

URL source: <https://www.ain.cci.fr/profils/commercant-et-service-la-personne>